

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 51

Date de convocation : 24/06/2024

Date d'affichage :

Objet : Avancement projet centre de tri de Torcy

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 juin à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à Limas, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	Excusé
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	DESMULES Marielle	X
x	AVB	FROMENT Benoit	
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	Excusé
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
	CCBPD	CHARDON Gérard	
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
x	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
x	CCDSV	ALBAN Didier	Excusé
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN C.	
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	FORNES Christine	X
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	X
	MBA	DARMEDRU Brigitte	Excusée
x	MBA	MANTOUX Guy	
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	Excusé
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	Excusée
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE H.	X
x	CCPA	DOUILLET José	Excusé
x	CCPA	FORT Frédéric	Excusé
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	Excusée
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	Excusé
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	Excusé
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	Excusé
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	X
x	SIRTOM	MAYA Michel	Excusé
x	SIRTOM	PEGON Catherine	Excusée
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	X
	SMIDOM	BIGOT Agnès	
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	
x	SMIDOM	VIOT Dominique	

En Mars 2022, une convention de groupement de commandes a été signée avec le SMET 71 pour la création d'un centre de tri sur Torcy.

Quatre groupements d'entreprises ont répondu au Marché Public Global de Performances (MPGP) pour la construction et l'exploitation sur 8 ans.

Le marché a été notifié en Juin 2023 au groupement E3R, comprenant SEPUR en exploitation, et NEOS en constructeur de la chaîne de tri.

Le montant du marché est de 23 M€, les travaux ont débuté en début d'année 2024 et les premiers essais de fonctionnement vont être réalisés sur le dernier trimestre 2024, pour un démarrage à plein régime en 2025.

Les apports du Sytraival devraient débuter mi-octobre / fin octobre 2024. Le centre pourra traiter 30 000 tonnes par an.

Le coût du traitement hors transport et hors traitement de refus est de :

- 220 € HT / tonne entrante pour des déchets ménagers recyclables collectés en multi matériaux ;
- 240 € HT / tonne entrante pour des déchets ménagers recyclables collectés en emballages ou non-fibreux

La convention de groupement de commandes pour la construction et l'exploitation du centre de tri signée en 2022 entre la CUCM, le SMET 71 et le Sytraival, nécessite un avenant pour préciser les conditions financières qui sont connues (coûts de tri), et le principe de la mutualisation du transport entre les membres du groupement.

Il est prévu de transférer la collecte sélective à partir d'un centre de transfert, qui idéalement, serait situé au sud de Mâcon. L'objectif est de réaliser un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais pour l'implantation d'un site commun.

En attendant, un marché de prestation de service doit être contractualisé.

Par ailleurs, il faut prévoir la gestion des refus de tri. La production des refus de tri de ce centre de tri est estimée à environ 6 000 tonnes / an.

Une convention de prestation de service de traitement des refus de tri est proposée, afin qu'une partie de ce flux transporté en contre voyage des apports de collectes sélectives soit traitée sur l'UVE de Villefranche-sur-Saône.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant concernant le groupement de commande, ainsi que la convention de prestation de service de traitement des refus de tri à l'UVE.

**Le secrétaire,
Olivier MANDON**

**Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN**



Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20240716-24-697-DE
Date de réception préfecture : 16/07/2024